

Les opposants au projet éolien déterminés



RASSEMBLEMENT. Une quinzaine de membres de l'Association sennéchoise de défense de l'environnement présents devant la mairie.

Les opposants à l'implantation des quatre éoliennes sur la commune de Saint-Germain-des-Bois, plus exactement au lieu-dit Les Peurnes, dans le hameau de Barantheume, sont toujours aussi actifs.

Alors que le maire, Étienne Durand, avait convoqué son conseil municipal, le 22 février, en prenant soin de prévenir que celui-ci se ferait sans public, conformément aux textes en vigueur concernant le plan d'urgence sanitaire, l'Association sennéchoise de défense de l'environnement (ASDE) ne l'a pas entendu de cette

oreille et a souhaité que des adhérents, tout du moins habitants de la commune, puissent assister au conseil, étant donné que les séances peuvent être publiques.

Une quinzaine d'opposants étaient, ainsi, présents devant la mairie pour marquer leur désapprobation par rapport à l'interdiction d'assister à la séance.

« Le maire et les élus municipaux font la sourde oreille et refusent le dialogue, affirme Daniel Brandého, président. Nous voulons seulement être vigilants par rapport à ce qui pourrait être décidé

contre les intérêts des habitants. »

« Sérénité »

« En juin ou septembre, au moment de l'enquête publique, le conseil municipal va devoir délibérer sur le projet et il nous faudra être nombreux dans la salle, à ce moment, pour observer les débats et les prises de position de chacun, poursuit le responsable. Plus que jamais, nous devons poursuivre l'information des habitants. Il y a tout de même trente-neuf adhérents de Saint-Germain-des-Bois dans notre association. Et nous avons, également, recueilli cent dix signatures d'habi-

tants contre le projet, sur une population d'un peu plus de six cents habitants. »

De son côté, Étienne Durand estime être dans son bon droit. « J'ai pris l'avis de la préfecture pour être sûr de respecter la législation », dit l' élu. Et d'ajouter : « Les points à l'ordre du jour ne concernent pas, à chaque fois, le dossier des éoliennes. »

« Nous souhaitons, tout simplement, que les débats des séances de conseil municipal se déroulent dans la sérénité, sans avoir peur de dire un seul mot de travers », conclut-il. ■

EN BREF

SERRUÉLLES. Union aérienne de Châteauneuf-sur-Cher. L'Union aérienne de Châteauneuf-sur-Cher tiendra son assemblée générale, dans les locaux de l'aérodrome de Serruelles, demain, à partir de 17 heures. ■

CHÂTEAUMEILLANT. Exposition. L'exposition scientifique itinérante interactive *De l'eau dans le temps s'arrête* à Châteaumeillant, salle Maurice-Delaire, aujourd'hui, de 16 h 30 à 19 heures, et demain, de 14 à 19 heures. Entrée gratuite ; pass vaccinal obligatoire. ■